



Saint-Hilaire

n° 9 - mai 2016

l'info municipale



Un budget maîtrisé, un investissement amplifié

Après les terribles épreuves que notre pays a dû affronter à la fin du mois de novembre dernier, ce début 2016 a été l'occasion de se rassembler autour des grands projets de notre commune.

Pour cette seconde cérémonie des vœux, nous avons souhaité mettre à l'honneur nos nouveaux habitants et surtout le monde du travail. C'est ainsi que les diplômés ont pu recevoir leur "médaille d'honneur du travail" par les membres du Conseil municipal.



Cette journée a été également marquée par un moment d'une vive émotion : la remise de la médaille de l'Union des Maires de l'Essonne par son président, Jean-Raymond Hugonet, à Madame Pierrette Antoine pour ses 31 années de fonction en qualité de Maire, récompensant son dévouement et sa passion au service de ses administrés. Un vibrant hommage lui a été rendu par les nombreux élus présents, dont le Député-Maire d'Étampes, Franck Marlin, et le Conseiller régional d'Île-de-France, Gérard Hébert.

Quant à ces dernières semaines, elles ont été consacrées aux discussions sur les finances et la préparation du budget pour 2016. C'est un moment important de la vie locale. Certes, les baisses de dotations de l'État et de nos partenaires, nous contraignent à la plus grande vigilance. Mais la renégociation de nos contrats d'assurance, de téléphonie, l'anticipation de certaines dépenses, le remplacement à neuf de nos systèmes de production d'énergie, et la mise en place de contrat de maintenance, nous permettent de ne pas rougir de la gestion que nous avons mise en place depuis quasiment deux ans.

Le 22 mars dernier, à l'unanimité, vos élus ont donc reconduit cet engagement et adopté le budget communal présenté par notre élu aux finances, Alain Faget, que nous remercions ainsi que notre agent administratif.

Ainsi, tout en préservant notre patrimoine et notre qualité de vie, et tout en garantissant le bon fonctionnement de nos services, nous allons pouvoir investir sans augmenter les taux communaux. Notre volonté reste intacte.

Votre Maire et le Conseil municipal

agenda

Du 10 juin au 12 juin

Foire de l'Essonne Verte sur l'Île-de-Loisirs à Étampes.

Du 10 juin au 12 juin

Festivités de la Saint-Médard à Châlo-Saint-Mars.

26 juin

Repas champêtre à Saint-Hilaire.

La Mairie est ouverte le lundi de 16h00 à 19h00, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 16h00 à 19h30. Votre Maire et vos élus vous reçoivent également sur rendez-vous.

Bon voisinage

Avec le printemps, rappelons que le brûlage des végétaux (feuilles, branchages, déchets de tonte...) est interdit, en raison des fumées gênantes. Les prochaines collectes des végétaux seront assurées chaque lundi matin en mai et juin.

Quant aux travaux extérieurs (tondeuse, ponceuse, tronçonneuse,...), ils peuvent être effectués en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Pour la tranquillité de tous, nous vous remercions de respecter ces horaires.

cadre de vie et travaux

Cet été, l'école fera peau neuve



En matière d'emploi, chacun a une mission à accomplir, et notamment les collectivités. Notre petit village de 410 habitants prend donc aussi ses responsabilités et entend être, à son échelle, un acteur économique. C'est pourquoi vos élus ont unanimement fait le choix d'investir pour favoriser l'économie locale.

Cet été, la cour sera entièrement rénovée et améliorée pour la plus grande joie de nos enfants. Soucieux que nos bâtiments soient le moins énergivore possible, les fenêtres seront également changées.

Afin d'améliorer les conditions de travail de l'équipe pédagogique, des rideaux seront posés dans chaque classe.

Pour répondre à l'intimité de tous les élèves, des toilettes séparées filles et garçons vont être réalisées et, dans le même temps, des WC adultes répondant aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) seront créés.

Depuis deux ans, nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès de l'architecte qui a conçu l'escalier de secours pour que cet ouvrage puisse reprendre un aspect visuel correct. Malgré notre insistance, seule une action en justice aurait pu nous permettre d'obtenir gain de cause. Mais cela aurait impliqué de nouveaux délais et des coûts supplémentaires, sans garantie de résultat. Nous avons donc pris la décision de prendre en charge la remise en état et de redonner des couleurs à cet édifice. Un contrôle de sécurité sera réalisé durant la période estivale.

Tous ces travaux seront réalisés sans avoir recours à l'emprunt et sans actionner le levier fiscal.

Plus de sécurité pour nos enfants

Nous avons sollicité durant plusieurs années le syndicat gérant les transports pour qu'il participe à la réalisation d'un espace piétonnier permettant aux enfants de cheminer en toute sérénité jusqu'à l'école.

Ces démarches étant restées sans réponse, il fallait agir. Sous la conduite de Nathalie Launay et Jérôme Tabarant, ces travaux ont été réalisés. Ils ont été pris en charge par la commune.

À la demande des parents d'élèves deux panneaux signalétiques verront très prochainement le jour aux abords de l'école afin de faire ralentir les automobilistes un peu pressés...



Tirer ou pointer ? Testez le terrain de boules rénové



En décembre dernier, pour la plus grande joie de nos boulistes, le terrain a été complètement rénové. Avec Bernard Leprince, nous avons tenu compte des remarques des habitués afin que cet espace de détente soit agréable au plus grand nombre d'entre vous.

Ça, c'est inadmissible !



Soyons tous responsables ! Les bornes d'apport volontaire ne sont pas un dépotoir.

La déchèterie située à Étampes permet de déposer gratuitement les déchets non collectés par le circuit de ramassage des ordures ménagères.

Les cressionnières, notre patrimoine local



Nous l'avions évoqué il y a quelques mois déjà, et ce sera fait dans les semaines à venir. Notre commune sera propriétaire de ce fabuleux bien. Cette richesse patrimoniale restera aux habitants de Saint-Hilaire, et c'est une fierté. Rappelons en effet que le cresson du Sud Essonne (le plus gros producteur de cresson de fontaine de France) sera bientôt inscrit au patrimoine mondial culturel immatériel de l'UNESCO.

À la fin du mois de mars, nous avons eu rendez-vous avec Vincent Barberon, cressiculteur à Méréville. Une visite du site a eu lieu pour faire un état des lieux et connaître les besoins ainsi que le coût pour accueillir au plus vite un repreneur. Des jeunes exploitants nous ont déjà contactés et une candidature sérieuse est à l'étude. À suivre...

Tri sélectif : installation de bornes

Grâce à la volonté du Conseil municipal et au partenariat avec le SEDRE, notre commune a été choisie pour obtenir ce magnifique outil qui permet de répondre à vos attentes et d'améliorer notre cadre de vie. Ce lieu de proximité, en haut de la rue des Cytises, permet en effet de déposer ses verres, ses plastiques et papiers.

D'une qualité accrue par rapport aux bornes posées, cette plate-forme d'apport volontaire bénéficie d'un éclairage nocturne (grâce à l'énergie solaire accumulée) et d'un point hygiène. Elle a été mise en place sans aucune contribution financière de Saint-Hilaire.

Remercions Monsieur Ghestem qui a mis ce terrain gracieusement à notre disposition.



Première conférence sur les orchidées



Le dimanche 20 mars, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir les associations "Orchidée 91" et "Les Jardiniers de France" pour nous faire (re)découvrir cette plante à la fois extraordinaire et étonnante, l'orchidée.

Une cinquantaine de personnes avaient fait le déplacement. Après la partie pédagogique sous forme de questions-réponses et la projection d'un film, cette après-midi s'est poursuivie par une partie pratique où chacun a pu goûter à la joie du rempotage.

Merci à tous pour votre présence et votre participation ainsi qu'à Michel Collignon pour cette belle et intéressante initiative.



Classe découverte



Les enfants ont eu la chance de partir en classe de découverte dans le Cotentin, à Port-Bail, au mois de mars. Tous ont eu la joie de découvrir les plages et les côtes normandes, et de profiter des nombreuses activités.

Les communes de Saint-Hilaire et de Châlo-Saint-Mars ont participé financièrement à ce voyage pour qu'il soit accessible à tous les enfants et à toutes les familles.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les accompagnatrices et l'institutrice Madeleine Perle !



Saint-Hilaire à l'heure des gondoles

"Viens, je t'invite à Venise" chantait Claude Nougaro... mais cette année, le Comité des fêtes avait décidé de faire venir l'Italie dans notre Sud Essonne.

Sur des airs de Laura Pausini, Claude Barzotti, Eros Ramazzotti et bien d'autres artistes venus de l'Italie, 70 personnes ont pu déguster des plats et mets aux saveurs de la méditerranée.



Le repas des Aînés sous une **bonne étoile**



Nos aînés sont la mémoire vivante de notre village. Leur présence sur toutes les manifestations, leurs anecdotes, leur bonne humeur et leur bienveillance sont pour nous tous une véritable chance, et nous ne pouvons que les en remercier.

Aussi, pour cette année, nous avons souhaité changer le concept mais aussi le lieu et le décor de ce moment festif.

La restauration gastronomique française étant présente aux portes de Saint-Hilaire, le "Bouche à Oreilles", sacré "une étoile" au Guide Michelin, nous a accueillis en voisin ce dimanche 10 avril.

Le menu savamment concocté par le chef, avec des saveurs et des goûts changeant de l'ordinaire, a été apprécié de tous.

Cette journée, agrémentée d'une ambiance piano bar, s'est conclue en fin d'après-midi par la remise d'une rose à chacune des invitées pour se souvenir de ce bon moment.

Communes nouvelles : en réflexion



C'est historique. Depuis des décennies le rapprochement entre Saint-Hilaire et Châlo-Saint-Mars fait partie des conversations dans les rues de nos villages. Les syndicats scolaires et de l'eau et assainissement sont déjà un ciment de cette alliance. Le spectacle de Noël des enfants se discute et se réalise ensemble. Il était donc naturel que ce sujet soit abordé entre nos deux conseils municipaux.

Une rencontre a eu lieu afin d'évoquer ce qui nous rapproche et ce qui différencie nos communes. Si ce regroupement nous permettrait d'être plus forts, plus sereins et plus écoutés, pour ce qui nous concerne, une telle éventualité ne pourra être envisagée qu'au terme d'une vaste concertation avec l'ensemble des habitants de Saint-Hilaire. La décision vous reviendra. Pour le moment, le temps n'est encore qu'à la réflexion.

Rentrée scolaire en maternelle

Votre enfant entrera en maternelle en septembre prochain ? Sachez que les inscriptions sont ouvertes. Renseignements en mairie.

Le SIEA et le SIARE fusionnent au 1^{er} janvier 2017

Fin mars, le schéma départemental de coopération intercommunale a défini plusieurs fusions de syndicats, dont celle du syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement (SIEA) de Châlo Saint-Mars et Saint-Hilaire et du syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Étampes (SIARE).

Cette fusion aurait pu être plus large, sans l'intervention de Jean-Pierre Colombani, président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne, qui a proposé un amendement adopté à l'unanimité. Nous préservons ainsi une cohérence de territoire et gagnons en efficacité et potentiel pour la rénovation de notre réseau.

Les nouveaux compteurs Linky



Les nouveaux compteurs communicants d'ERDF, qui devraient être installés sur Saint-Hilaire entre juillet et décembre 2019, suscitent de légitimes inquiétudes. Votre Maire va donc solliciter les autorités compétentes, principe de précaution oblige, avant d'autoriser leur déploiement sur notre commune, et notamment l'école.

État civil

Nous souhaitons la bienvenue avec nos vœux de bonheur à **Charlize Normand** (née le 31 mars 2016) et à **Jules Vérissimo** (né le 16 avril 2016) et adressons nos chaleureuses félicitations à leurs parents.

Hommage à la Belgique



Le 22 mars, la Belgique était frappée en plein cœur par des attentats terroristes d'une barbarie sans nom. En touchant nos amis belges, quelques mois seulement après Paris, c'est aussi la France qui a été touchée.

Nous souhaitons, par ces quelques mots, témoigner notre profonde tristesse et notre soutien aux familles et aux proches des victimes de ces attentats.

Profitez des services de l'AFR ADMR

Depuis plusieurs années, Saint-Hilaire participe, par le biais d'une subvention, au fonctionnement de l'Association Familiale Rurale ADMR. Cela vous permet, moyennant une cotisation à l'association, d'accéder au service d'aides ménagères et au centre de loisirs La Ruche (tarifs en fonction de vos revenus), ainsi qu'aux clubs de philatélie et de cartophilie, aux Loustics (pour les 0 - 3 ans), à la gymnastique volontaire et à la randonnée.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 14 ans en juillet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 juin. Vous pouvez retirer les dossiers en mairie ou à l'AFR ADMR.

Pour plus d'informations, contactez son président, Yves Poupney (5 rue Masse de Combles à Châlo-Saint-Mars, 01 64 95 43 00, chalo@admr91.fr).

Changement de numéro

Nous avons renégocié notre contrat avec l'opérateur historique, ce qui nous a permis de réaliser des économies importantes, à qualité et prestations de service égales. Si le numéro de téléphone de la Mairie ne change pas, vous pouvez désormais contacter le syndicat Eau et Assainissement (SIEA) au 09 67 71 40 85.